

Compte-rendu du Conseil Municipal ORDINAIRE du mardi 5 juin 2018 – 19h30
(Convocation du 29/05/2018)

L'an Deux Mille DIX-HUIT, le CINQ JUIN, à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Le Sauvage, Maire.

Etaient présents : Mme Mulot (2nd adjoint)

Anne-Marie BESLON, Didier DIEUZY, Anne-Marie DURAND, Benoît GROULT, Philippe FLAMBARD, Christian MINOT, Carole PLANQUE, Antoine PILLIE, Daniel VACHON, Patricia VINCENT,

Absents : Alain MARCHIS (1^{er} adjoint), Bernard HAVART, Marjon VAN DEN OORD,

Presse : Honfleur-infos

Pouvoir : 0

Muriel Mulot est nommée secrétaire

- Les conseillers ont lu et approuvé le compte-rendu du conseil précédent

Les conseillers municipaux, à la majorité des membres présents, ont délibéré favorablement pour :

- La signature d'une convention avec la police municipale pour les chiens errants
- La signature d'une convention avec la Fredon pour les frelons asiatiques
- La signature d'une convention avec la SAPN pour la régularisation de situation d'entretien de l'ouvrage et de la voirie de l'A29 ps 12.4 dit voie communale n°4
- Percevoir la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution de gaz sur la commune
- La signature d'une convention avec la distillerie « calvados de Gonneville » pour le stationnement d'une charrette à l'entrée de la commune.
-

Les conseillers ont été informés :

- De l'éligibilité à la fibre optique de Gonnevillais (au cas par cas) dans les rues principales de la commune.
 - De la commission voirie du 29/05/2018 et du problème des camions dans la côte Potier
 - De la relance de Axa pour la mutuelle. Une mise à concurrence sera mise en place avec un cahier des charges identique ;
 - Gens du voyage : le terrain du chénard est de nouveau sollicité; quelques aménagements seront nécessaires dont la rade de desserte à minima
-
- Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 21h00